



VOS ANCÊTRES

Les associations de généalogie

Lorsque l'apprenti généalogiste a épuisé toutes les ressources familiales, il se trouve bloqué, plus ou moins "haut perché" dans son arbre. Que faire alors ? Se tourner vers ceux qui ont l'expérience des recherches et qui peuvent grandement aider. La plus efficace, au départ, c'est l'**Association de généalogie du département** où l'on fait des recherches. Pour exemple, nous présentons ce jour celle des Alpes Maritimes, les autres ayant à peu de chose près le même fonctionnement. L'**Association Généalogique des Alpes Maritimes** créée fin 1982, est une association "loi 1901".

Dominique VEUX-ROCCA

Que vous apporte cette association ?
 Vous participez à une communauté de généalogistes dont le but est l'entraide réciproque par divers moyens :

- **De l'aide et des conseils** (surtout aux débutants) lors des permanences.
- **Des échanges et un sujet de discussion** lors des réunions mensuelles aux Archives Départementales 06.
- **L'ensemble des éditions des relevés BMS** (Baptême Mariage Sépulture), de plus d'une centaine de communes. 462000 actes sont en libre consultation, aux Archives Départementales de Nice, à la Médiathèque de Mouans-Sartoux, dans les mairies concernées, ou sur Internet (Geneabank), et peuvent être achetés par les membres de l'association exclusivement (de 5 à 20 €).
- **Un accès gratuit à Geneabank** par identification et mot de passe, accès qui leur permet de consulter plus de 33 millions d'actes.
- **Un ensemble de cours de formation**, pour débutants et généalogistes confirmés, sur des sujets variés, sont mis en place suivant les besoins des membres de l'association (Initiation Informatique et Généalogie, les périodes généalogiques, les premières sources, la capture des données, comprendre les fonctions des logiciels de Généalogie, Internet et la généalogie, Généalogie dans le Comté de Nice...).
- Une bibliothèque de livres et documents consacrés à la généalogie, que les membres peuvent emprunter gratuitement suivant leurs besoins.



Ci-dessus, une réunion dans la salle du M.I.N. (Photo AGAM)

Siège Social :
AGAM - Archives Départementales de Alpes-Maritimes, Route de Grenoble, 06206 NICE Cedex 3
 Adhésion annuelle 20€

- Association Généalogiques des Alpes Maritimes : <http://www.agam-06.org/>
- Cercle de Généalogie de Roquebrune et du Mentonnais : <http://monsieur.wanadoo.fr/cgrm06/>
- Cercle Généalogique du Pays Cannois : <http://www.cgpc06.org/>
- Cercle d'Entraide Généalogique des Alpes Maritimes et d'Ailleurs : <http://cegama.org/menu.html>

Et les autres ?
 Si vous avez des ancêtres dans d'autres départements, il est intéressant de s'inscrire aussi comme membre dans leurs associations. Les publications, en général trimestrielles, permettent d'y mettre des annonces et de retrouver des « cousins » qui ont déjà avancé dans les recherches généalogiques. Ils sont, le plus souvent, très heureux de partager leurs découvertes. ■